BUREAU D'ETUDE
Espaces publics et architecture
Urbanisme et paysage

13,Petite Avenue de Longchamp
44300 NANTES
Tél : 02 40 76 56 56
Fax : 02 40 76 01 23

PAYSAGES DE L'OUEST

Jean Christophe PEUREUX
Architecte paysagiste

Jean Luc LE MANCQ
Architecte urbaniste

Commune de LAMBALLE (22)
Z.P.P.A.U.P.

TITRE DU PLAN : **Carte de gestion de la Z.P.P.A.U.P. – Plan de détail du Secteur A –**

Pièce 3.1.b$_2$
Plan 4
Section AE

Modifications :

Date : Avril 2001

STADE D'ETUDE :

Echelle : 1/1.000

CODE : U082

LÉGENDE

▪▪▪▪ LIMITE DU "SECTEUR A"

Monuments Historiques

- Prescriptions Architecturales -:

▬▬ IMMEUBLE NON MODIFIÉ DEPUIS SON ORIGINE, OÙ TOUTE MODIFICATION DE LA STRUCTURE EST TRÈS LIMITÉE,
OU
IMMEUBLE AYANT SUBI DES MODIFICATIONS DONT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DEVRONT PERMETTRE DE RETROUVER OU DE SE RAPPROCHER DES DISPOSITIONS D'ORIGINE.
TOUT PROJET DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS DE RÉNOVATION CORRESPONDANT À LA TYPOLOGIE DE LA CONSTRUCTION CONCERNÉE.

●●●●●● IMMEUBLE OÙ AUCUN ÉLÉMENT NE PERMET DE RECONNAÎTRE LA STRUCTURE D'ORIGINE,
TOUT PROJET DE RÉNOVATION OU DE RECONSTRUCTION DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONSTRUCTION NEUVE CORRESPONDANT AUX TYPOLOGIES DE CONSTRUCTION AUTORISÉES DANS CE SECTEUR.
(VOIR CARTE DE RÉFÉRENCE TYPOLOGIQUE, Pièce 3.1.b$_2$)

- Prescriptions urbaines - :

TOUT PROJET DE RÉNOVATION OU DE RECONSTRUCTION DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS URBAINES DE LA FICHE U3.

- Prescriptions Paysagères - :

●●●●●●● RIPISYLVE (VOIR **FICHE P3**)

• VÉGÉTAUX DES RUES ET DES PLACES

○ ○ ALIGNEMENTS A GRAND DÉVELOPPEMENT (VOIR **FICHE P5**)

○○○ ALIGNEMENTS A PETIT DÉVELOPPEMENT(VOIR **FICHE P6**)

VOCABULAIRE VÉGÉTAL DES PLACES(VOIR **FICHE P7**)

• VÉGÉTAUX DES PARCS ET JARDINS

PARCS ET JARDINS(VOIR **FICHE P9**)

MAIL DE LA COLLÉGIALE(VOIR **FICHE P8**)
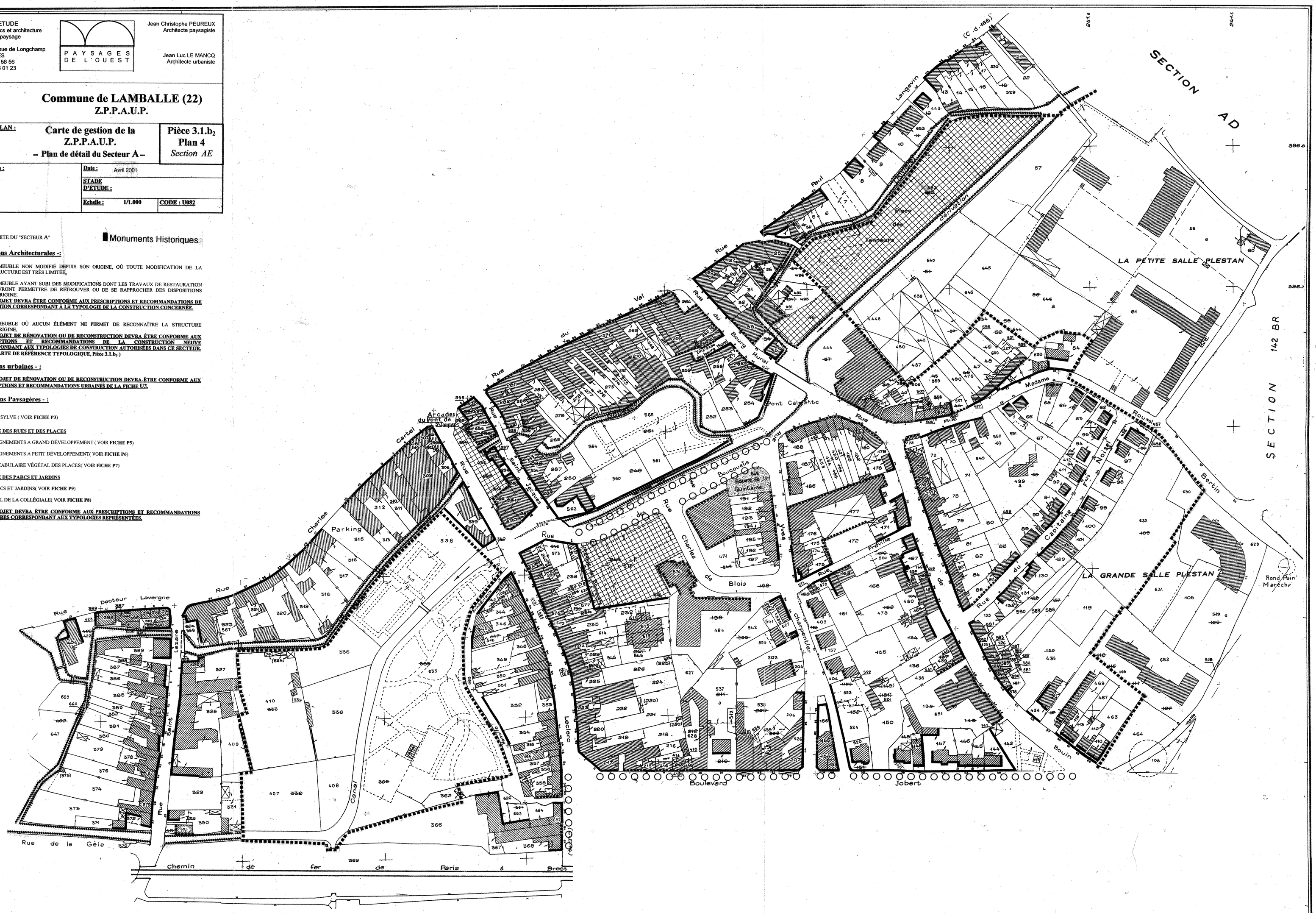
TOUT PROJET DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES CORRESPONDANT AUX TYPOLOGIES REPRÉSENTÉES.